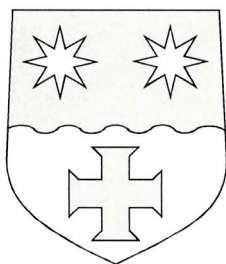


ADMINISTRATION COMMUNALE
LINTGEN



Avis

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité du 5 septembre 2024 n° EAU/AUT/24/0466,

Monsieur Albert Molitor est autorisé à gérer des eaux dans le cadre de la construction d'un site agricole à Gosseldange.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Le recours contre la susdite décision, réservé en conformité de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, à tous les intéressés en général, devra être interjeté sous peine d'irrecevabilité par le ministère d'avoué auprès du Tribunal Administratif dans un délai de **40 jours** à partir d'aujourd'hui.

Lintgen, le 24 septembre 2024

Le Bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal features the coat of arms of Lintgen and the text 'ADMINISTRATION COMMUNALE LINTGEN' around the perimeter.